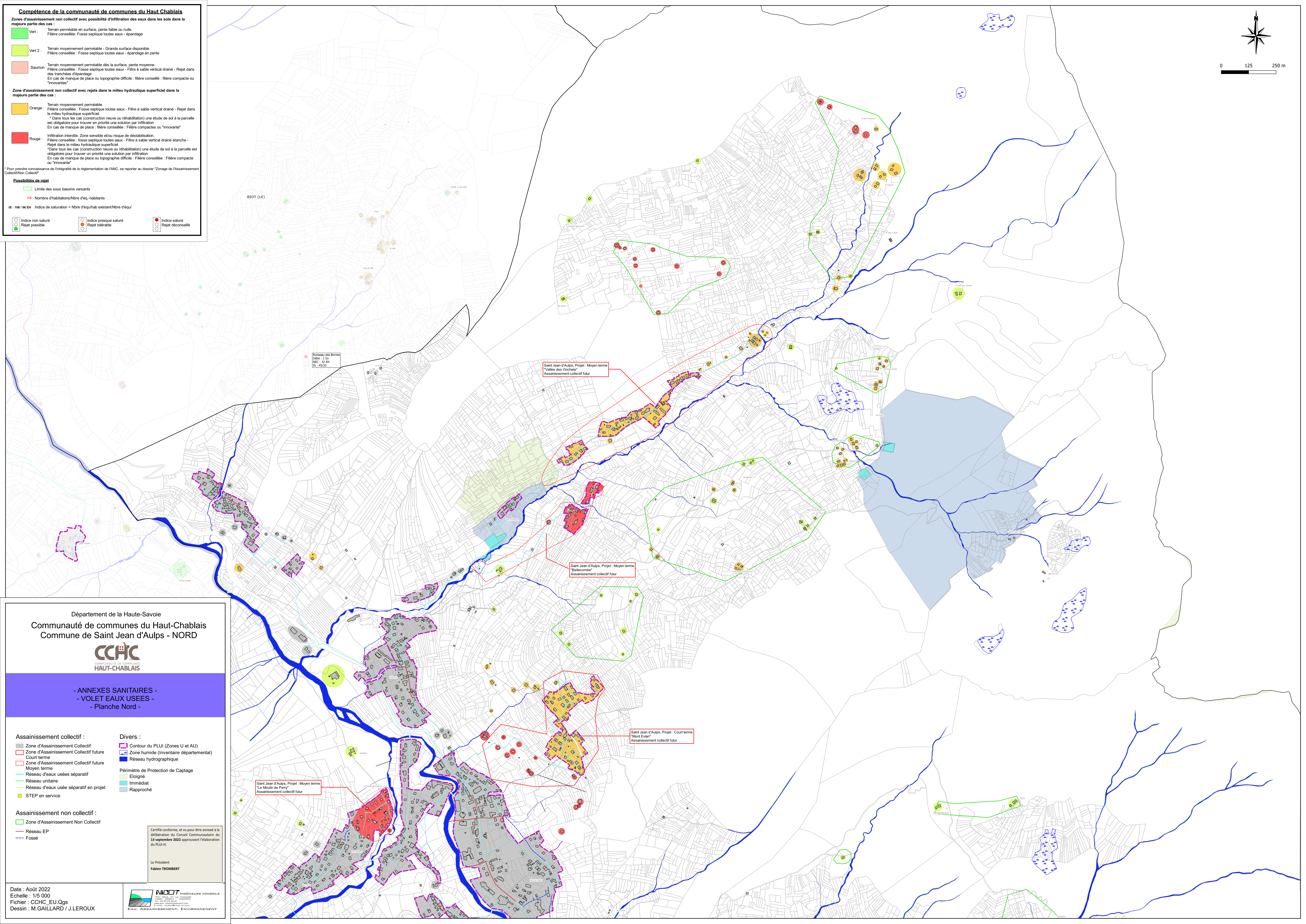




Compétence de la communauté de communes du Haut-Chablais

Zones d'assainissement non collectif avec possibilité d'infiltration des eaux dans les sols dans la majeure partie des cas :

Vert :

Terrain perméable en surface, pente faible ou nulle.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - épandage

Vert 2 :

Terrain moyennement perméable - Grande surface disponible
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - épandage en pente

Saumon :

Terrain moyennement perméable dès la surface, pente moyenne.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans des tranchées d'épandage
En cas de manque de place ou topographie difficile : filière conseillée : filière compacte ou "innovante"

Zone d'assainissement non collectif avec rejets dans le milieu hydraulique superficiel dans la majeure partie des cas :

Orange :

Terrain moyennement perméable.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place : filière conseillée : Filière compactes ou "innovante"

Rouge :

Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé étanche - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place ou topographie difficile : Filière conseillée : Filière compacte ou "innovante"

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement Collectif/Non Collectif"

Possibilités de rejet

Limite des sous bassins versants

Nombre d'habitations/Nbre d'éq.-habitants

IS : 198 / 96 EH

Indice de saturation = Nbre d'équihab existant/Nbre d'équ/

Indice non saturé

Rejet possible

Indice presque saturé

Rejet tolérable

Indice saturé

Rejet déconseillé

Département de la Haute-Savoie

Communauté de communes du Haut-Chablais

Commune de Saint Jean d'Aulps - NORD

CCHC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

HAUT-CHABLAIS

- ANNEXES SANITAIRES -

- VOLET EAUX USEES -

- Planche Nord -

Assainissement collectif :

Zone d'Assainissement Collectif

Zone d'Assainissement Collectif future

Court terme

Zone d'Assainissement Collectif future

Moyen terme

Réseau d'eaux usées séparatif

Réseau unitaire

Réseau d'eaux usée séparatif en projet

STEP en service

Divers :

Contour du PLUi (Zones U et AU)

Zone humide (Inventaire départemental)

Réseau hydrographique

Périmètre de Protection de Captage

Eloigné

Immédiat

Rapproché

Assainissement non collectif :

Zone d'Assainissement Non Collectif

Réseau EP

Fossé

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 13 septembre 2022 approuvant l'élaboration du PLUi-H.

Le Président

Fabien TROMBERT

Date : Août 2022

Echelle : 1/5 000

Fichier : CCHC_EU_Qgs

Dessin : M.GAILLARD / J.LEROUX

NDOT

INGÉNIEURS CONSEILS

PROF. ASSAINISSEMENT - GÉNIE CIVIL

100, rue de la République - 74100 ST-JEAN D'AULPS

04 78 48 48 48

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT